

villecresnes



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

**MAIRIE
DE VILLECRESNES**

Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

DELIBERATION N° 2015-021

**PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES
EFFECTIFS SUITE A LA REORGANISATION DE LA DIRECTION DES
AFFAIRES FINANCIERES**

Présents :

*M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSEYEU, Mme Isabelle LAFON,
M. Jacques LOCHON, M Thierry DEBARRY, Mmes Marysa VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick
GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mr André ARDIOT, Mmes Monique MONTEBAULT,
Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Gilles GUILLAUME, Mmes Denise DAVID,
Sylvie ZANOUNE, M Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE,
Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.*

Absents représentés :

*Monsieur Valère VILLA représenté par Madame Jeannine MAILLET,
Madame Françoise VILLA représentée par Monsieur Jacques LOCHON,
Monsieur Daniel SCHREIBER représenté par Monsieur André ARDIOT,
Monsieur Michel PINJON représenté par Monsieur Thierry DEBARRY,
Madame Marie-Laure HIRON représentée par Madame Catherine CASIER.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil municipal ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 qui stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement public sont créés par l'organe délibérant de ces mêmes collectivités ou établissements ;

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Considérant le départ du Directeur des affaires financières, Attaché non titulaire, le 8 avril 2015 ;

Considérant, qu'au vu des besoins de la collectivité, les fonctions de Directeur des affaires financières seront assurées par la Directrice Générale des Services, Madame Françoise CREPEY ;

Considérant, qu'au vu des besoins du service, un agent de la commune est muté sur un poste d'Agent en charge de la gestion financière, au grade d'Adjoint administratif de 1^{ère} classe ;

Considérant qu'il s'agit d'une création de poste au service des affaires financières mais que le tableau des effectifs de la commune reste inchangé, s'agissant d'une mutation interne ;

Considérant l'avis du comité technique du 3 avril 2015 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

PAR 22 VOIX POUR ET 7 CONTRE

Article 1 : Décide de la modification des postes au sein de la Direction des affaires financières comme suit :

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES					
Emploi	Grade(s) Associé(s)	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Directeur des affaires financières	Attaché	A	1	0	TC
Adjointe au directeur des affaires financières	Rédacteur	B	1	1	TC
Agent en charge de la gestion financière	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	B	0,5	1,5	TC

Article 2 : Précise que la rémunération sera celle afférente aux grades cités à l'article 1.

Article 3 : Précise que le tableau des effectifs de la commune est modifié comme suit, pour les grades concernés :

Grades	Catégorie	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Attachés	A	6	5	Temps complet
Rédacteurs	B	2	2	Temps complet
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	C	2	2	Temps complet

Article 3 : Précise que les crédits nécessaires ont été prévus dans le budget de l'exercice 2015.

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire,
Gérard GUILLE



Accusé de réception en préfecture
094-219400751-20150410-2015-021-DE
Date de télétransmission : 21/04/2015
Date de réception préfecture : 21/04/2015